

Questions de la session d'automne 2019

N°	Député/Députée	Titre	Page
----	----------------	-------	------



Grand Conseil (Bureau du Grand Conseil)

16	Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS)	Boîte aux lettres électronique officielle pour les parlementaires du Grand Conseil	2
----	---	---	---

Questions de la session d'automne 2019

Intervention parlementaire : Question 16

Déposée le : 02.09.2019

Déposée par : Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS)

Réponse : Bureau du Grand Conseil

Boîte aux lettres électronique officielle pour les parlementaires du Grand Conseil

Dans le canton de Berne, les parlementaires du Grand Conseil n'ont toujours pas de boîte aux lettres électronique officielle mise à leur disposition par le canton.

Les parlementaires cantonaux reçoivent de très nombreux courriels ou sont même confrontés à des avalanches de courriels, qui arrivent tous dans leur boîte aux lettres électronique privée. Pour des raisons d'ordre entre autres logistique et de représentation, mais aussi de protection de la sphère privée, il serait opportun de mettre à la disposition de tous les parlementaires du canton une boîte aux lettres électronique officielle.

Questions :

1. Pourquoi y a-t-on renoncé jusqu'à présent ?
2. Comment cette demande est-elle évaluée ?
3. Est-il envisagé de mettre prochainement une boîte aux lettres électronique officielle à la disposition de l'ensemble des parlementaires cantonaux ?

Réponse du Bureau du Grand Conseil

1. Au cours de la dernière législature, l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) et plusieurs parlementaires avaient testé un système qui répondait aux exigences cantonales au niveau de la sécurité et de la protection des données. Ce système s'étant révélé peu approprié pour un parlement de milice, le test a dû être abandonné. Il n'a pas été possible en particulier de réaliser les exigences définies en matière de sécurité pour la connexion au système au moyen d'un mot de passe.
2. Pour des raisons de sécurité des données (sécurité du système) et de protection des données (maintien du secret, etc.), il est nécessaire d'offrir aux parlementaires un système garantissant entre autres des échanges de courriels protégés au sein du réseau cantonal (BEWAN).
3. La plate-forme sécurisée qui est actuellement développée avec l'OIO sera testée au cours du prochain semestre. Elle permettra notamment les échanges de courriels (adresse électronique officielle comprise), l'accès au WiFi dans l'Hôtel du gouvernement et dans les salles de séance, l'utilisation de l'application de préparation des séances (Axioma) ainsi que la mise à disposition de divers canaux d'information (intranet, etc.) et de programmes pour les parlementaires. Ce système devra être sûr, mais aussi convivial.

Destinataire

- Grand Conseil